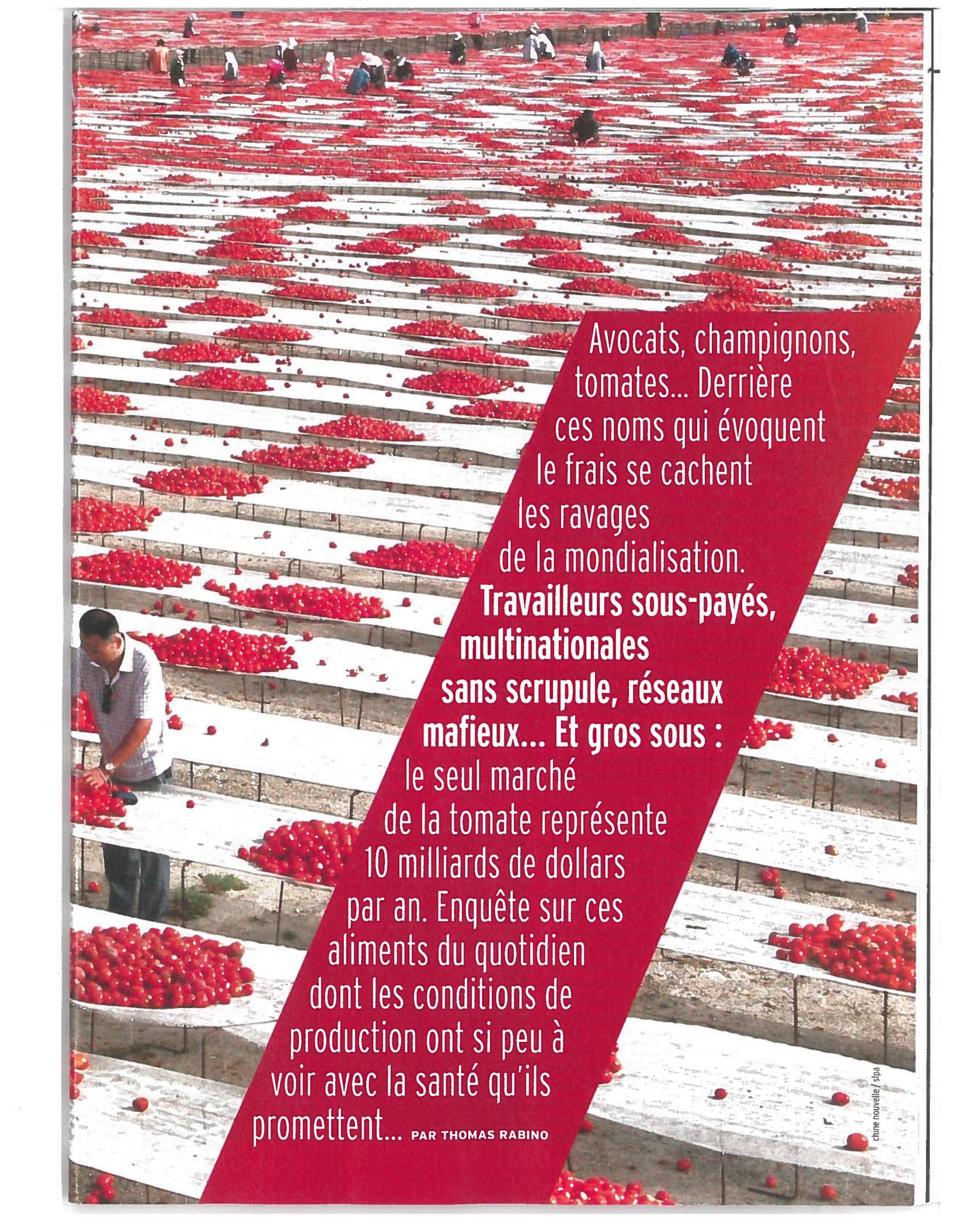


ENQUÊTE

SOCIÉTÉ

LA TOMATE, SYMBOLE DE LA MONDIALISATION, DE L'EXPLOITATION ET DE LA MALBOUFFE

LA CHINE produit 5 millions de tonnes de tomates chaque année dont une partie est séchée en plein air afin d'être exportée. Ici, à Korla, en 2014.



Avocats, champignons, tomates... Derrière ces noms qui évoquent le frais se cachent les ravages de la mondialisation. **Travailleurs sous-payés, multinationales sans scrupule, réseaux mafieux...** Et gros sous : le seul marché de la tomate représente 10 milliards de dollars par an. Enquête sur ces aliments du quotidien dont les conditions de production ont si peu à voir avec la santé qu'ils promettent... PAR THOMAS RABINO

Q uoi de plus banal qu'acheter une boîte de concentré de tomates, une bouteille de ketchup ou une pizza surgelée ? Jusqu'à l'enquête de Jean-Baptiste Malet (lire l'encadré, p. 61), on ignorait qu'une part importante de ces produits contiennent des tomates chinoises difficilement traçables, ce que se gardent bien de clamer

les géants de l'agroalimentaire, de Kraft Heinz à PepsiCo en passant par Unilever, Nestlé ou Campbell Soup. Après avoir investi dans la culture de « l'or rouge » au début des années 90, l'empire du Milieu est en effet devenu au tournant du millénaire le premier producteur et le premier exportateur mondial de tomates dites d'industrie, car non destinées à être consommées telles quelles. Si la Californie lui a ravi le leadership de la production, le système demeure : comme dans l'industrie automobile ou informatique, la Chine est devenue un « équipementier » agricole, capable de produire en masse (5 millions de tonnes annuelles) et à coût réduit les matières premières indispensables à la fabrication d'aliments bien connus sous nos latitudes. Dès la fin des années 70, Heinz délocalisait littéralement la moitié de sa production. De grosses firmes italiennes allaient suivre.

« La tomate d'industrie est un fruit artificiellement créé par des généticiens, dont les caractéristiques ont été pensées pour être parfaitement adaptées à sa transformation industrielle, écrit Malet dans son livre. Elle est une marchandise universelle qui, une fois transformée et conditionnée en barils, peut parcourir en distance plusieurs fois le tour de la Terre. [...] Partout, sur tous les continents, on la distribue, la commercialise, la consomme. Cette tomate d'industrie n'est pas ronde : elle est oblongue. Elle est aussi plus lourde, plus dense qu'une tomate fraîche, car elle contient beaucoup moins d'eau. La peau d'une tomate d'industrie est très épaisse, elle résiste et croustille sous la dent quand on essaie de la mâcher. Le fruit est si dur qu'il peut supporter de longs voyages en camion, puis son traitement par des machines. La tomate d'industrie ne se gâte pas facilement. Des agronomes l'appellent, pour plaisanter, la "tomate de combat" : elle est tellement ferme qu'elle n'éclatera jamais, même si elle est placée tout au fond de la benne, sous la masse de plusieurs centaines de kilogrammes récoltés. » Débarqués en Europe, principalement dans des ports italiens, les barils de tomates sont ensuite acheminés vers des unités de transformation, dans la péninsule ou à Elst, aux Pays-Bas, où la Heinz Company fabrique dans l'une des plus grandes usines de sauce au monde son célèbre ketchup.

Surtout, la main-d'œuvre des cultures « équipementières » doit être taillable et corvéable à merci. Dans le Xinjiang – une région où la Chine effectua 45 essais nucléaires –, des millions d'ouvriers récoltent ces tomates hybrides en échange d'une vingtaine d'euros par jour. En Italie, des migrants logés dans des bidon-

"J'AI ÉTÉ TRAITÉ COMME UN CHIEN. ON ÉTAIT À 10 DANS UN MOBIL-HOME, SANS CLIMATISATION, AVEC DES RATS." **JUAN, OUVRIER AGRICOLE EN FRANCE**

villes sont contraints de travailler clandestinement pour « l'agromafia », au même tarif. En France, certains ouvriers agricoles ne sont guère mieux lotis.

EN FRANCE, DU QUASI-ESCLAVAGE

Pablo, un Equatorien détaché plus de deux ans dans les champs provençaux par l'agence d'intérim espagnole Terra Fecundis, a ponctuellement perçu un salaire... négatif. A la fin du mois, il devait ainsi plus de 300 € à son employeur. Le pourquoi d'une telle aberration ? Sur les fiches de paye de travail temporaire consultées par Marianne, on découvre que Terra Fecundis a soustrait, au titre de l'impôt sur le revenu prélevé à la source en Espagne, plus de 45 % du salaire brut alors que 10 % auraient dû être retenus. « On m'a aussi déduit en acompte 800 €, parfois même 1 000 €, mais les contremaîtres de Terra Fecundis ne nous donnaient que 300 € par mois en liquide pour qu'on puisse s'acheter à manger, raconte Pablo. J'ai travaillé plus de 70 heures par semaine, sept jours sur sept, sans paiement des heures supplémentaires, et tout n'était pas déclaré... » De fait, les relevés de cotisations au nom de Pablo émis en Espagne par le ministère de l'Emploi et de la Sécurité sociale font état de nombreux jours « chômés ». Juan, un ex-intérimaire de Terra Fecundis, a, lui, totalement disparu des déclarations de l'agence pendant plusieurs

DANS LE SUD DE LA GRÈCE, trois contre-maîtres avaient ouvert le feu en 2013 sur 200 Bangladais travaillant dans une exploitation de fraises, alors que ceux-ci protestaient après que leurs salaires n'avaient pas été versés.



georgos moultalis / reuters



tony gentile / reuters

POUR 20 € PAR JOUR
En Italie, des milliers de migrants sont contraints de travailler pour "l'agromafia" dans des conditions souvent indignes.

mois alors qu'il travaillait bien dans les environs de Salon-de-Provence. Succincts au possible, les contrats de travail font état de 40 à 42 heures hebdomadaires, rémunérés 8 €/h.

« Ils payent ce qu'ils veulent, assure Juan, qui montre une série de bulletins de salaire sur lesquels sa rémunération oscille entre une centaine d'euros et un demi-smic. J'ai été traité comme un chien. On était logé dans des conditions déplorables, dans des campings, à 10 dans un mobil-home pour quatre, sans climatisation, avec des rats qui grouillaient, quatre douches pour 50, ou dans des maisons insalubres, avec une gazinière pour 30 ouvriers. » Parfois, les intérimaires ignorent même dans quelle région française ils ont été acheminés. Tout concourt à leur isolement. « Ils ont reçu l'ordre de ne parler à personne. On a eu du mal à communiquer avec eux », raconte Fabienne Riera, secrétaire générale de l'union locale de la CGT à Châteaurenard (Bouches-du-Rhône). En 2015, le syndicat évoquait même un quasi-« esclavage ». « Si leur sort est peu enviable, il reste pourtant préférable à celui qui les attend dans leur pays ruiné par la crise, reprend Jean-Pierre Daudet, militant syndical engagé dans le soutien à ces travailleurs. Sur l'année, ils gagnaient plus que les 350 dollars du revenu mensuel moyen en Equateur. Ce qui en pousse beaucoup à accepter l'inacceptable... »

Dans les années 90, la bulle immobilière espagnole avait pu compter sur l'afflux de plus de 1,4 million d'Equatoriens fuyant un pays en crise. Quand l'Espagne a sombré à son tour dans la récession, en 2007, certains n'ont eu d'autre choix que de répondre aux offres d'emploi de Terra Fecundis, implantée à Murcie, en Andalousie : « Il suffisait de se présenter, et en trente minutes on était prêt à partir en France dans des minibuses. » C'est dans cette période que l'agence d'intérim a vu ses activités exploser en France, où de

5 000 à 8 000 de ses recrues, également colombiennes et boliviennes, ont déferlé dans les exploitations des Landes, du Languedoc et de la Provence, évinçant au passage des saisonniers marocains, dont la grève menée en 2005 pour une juste rémunération et des conditions de vie enfin dignes avait été largement suivie par les médias. « Sur un plan économique, la logique voudrait qu'on recoure tous à Terra Fecundis, explique un exploitant de Salon-de-Provence. Rien de plus simple : on appelle et on reçoit le nombre d'ouvriers demandés, facturés 13 €/h, contre 20 pour les saisonniers habituels, et sans paperasserie. Si un intérimaire ne convient pas, on nous en envoie un autre. Il suffit de régler la facture à la fin du mois. Beaucoup de mes collègues n'hésitent pas. » Y compris dans le bio, ici plus à cheval sur les normes agricoles que sur les normes sociales. Reste qu'une poignée d'agriculteurs locaux se sont insurgés en apprenant que ces ouvriers ne percevaient pas le salaire correspondant aux heures travaillées. Alerté par une série d'irrégularités, le parquet de Marseille enquête actuellement sur les affaires de la florissante entreprise espagnole. Certains ex-intérimaires se sont portés partie civile : Marie-France Garcia-Bayat, avocate qui représente l'un d'eux, s'est dite « outrée par le récit et les preuves présentées » par son client. Mais, depuis quelque temps, Terra Fecundis, qui n'a pas répondu aux questions de *Marianne*, semble veiller à l'amélioration des conditions de vie de ses intérimaires : l'un des campings où ils résident a fait l'objet de travaux de rénovation, comme les mas affectés au logement, pourvus de matériels électroménagers neufs. Reste que d'autres agences d'intérim, créées sur le même modèle, ont déjà investi le terrain.

L'origine du problème réside dans l'application de la directive européenne sur les travailleurs détachés édictée en 1996, et ses multiples dérives. En 2015, on comptait 286 000 personnes employées sous ce régime (25 % de plus qu'en 2014), dont 4 % dans l'agriculture, >

LE CABANON, la principale usine de sauce tomate française, installée dans le Vaucluse, a été rachetée en 2004 par Chalkis, un groupe agroalimentaire propriété d'un conglomérat de l'armée chinoise.



► guère épargnée par les pratiques frauduleuses. « En 2004, deux collègues sont morts pour ça en Dordogne, s'emporte Gérard Filoche, membre du conseil national du PS et inspecteur du travail à la retraite. Au premier contrôle, Sylvie Trémouille et Daniel Buffière avaient constaté que le patron faisait travailler des personnes dans l'illégalité. A leur seconde visite, il a préféré les tuer plutôt que de reconnaître ses torts. Dans l'agriculture, ces travailleurs détachés sont des milliers, peut-être des dizaines de milliers, et la fraude est une pratique courante. » Depuis le référendum sur la constitution européenne en 2005, cette directive est un serpent de mer. « J'en avais parlé avec Sapin en février 2013, reprend Filoche. Il m'avait dit vouloir réguler, mais il n'a rien fait ! Il est donc complice. Même chose avec Valls, qui avait dit à la fin de l'été 2014 vouloir dénoncer la directive. Il n'a rien fait non plus ! »

En février 2014, le député socialiste Gilles Savary, membre de la commission des Affaires sociales, déposait un rapport destiné à nourrir des propositions de loi « visant à renforcer la responsabilité des maîtres d'ouvrage et des donneurs d'ordre dans le cadre de la sous-traitance et à lutter contre le dumping social et la concurrence déloyale ». L'élu pointait déjà le rôle de Terra Fecundis, soulignant que l'agence avait « opté pour le régime de la TVA intracommunautaire et n'acquiesce donc pas de TVA en France ». Pour Savary, la directive détachement devait faire l'objet d'un « durcissement » afin « de prévenir et de sanctionner le développement de plus en plus systématique de pratiques de dumping social, particulièrement délétères pour les économies, les marchés du travail et le financement des systèmes sociaux ».

Emmanuel Macron, dont la loi prévoyait en 2015 des sanctions bien plus dures contre les fraudes au travail détaché, n'envisageait pas pendant la campagne présidentielle de supprimer la directive. Néanmoins, le nouveau chef d'Etat, d'accord avec Angela Merkel, entend conduire une « refondation » du texte : alignement des salaires, limitation des missions à un an au lieu des deux années préconisées la Commission – ce qui ne change guère la donne en matière de travaux agricoles –, et fin de l'inclusion des frais de transport, d'hébergement et de repas sur les fiches de paye afin d'éviter les déductions aléatoires.

ABSENCE DE TRAÇABILITÉ DES PRODUITS

Loin de ces considérations, le consommateur, lui, ignore tout des mécanismes mis en place pour alimenter les grandes surfaces. Il est de surcroît berné par les drapeaux italiens qui constellent les boîtes de concentré de tomates. Illégal ? Absolument pas. « La législation européenne considère qu'ajouter un peu d'eau et du sel dans du triple concentré de tomates chinois, cela s'appelle transformer le produit », précise Malet dans son enquête. Ainsi, la réglementation permet de « commercialiser, aux couleurs de l'Italie ou de la Provence, de la sauce tomate, du coulis ou de la passata produits à partir de concentré chinois ». Tel est, par exemple, le cas du Cabanon, la principale usine de sauce tomate française installée à Camaret-sur-Aigues, dans le Vaucluse, et rachetée en 2004 par Chalkis, un groupe agroalimentaire propriété d'un conglomérat... de l'armée chinoise.

“J'AI PARLÉ DE LA DIRECTIVE DÉTACHEMENT AVEC SAPIN EN 2013. IL M'AVAIT DIT VOULOIR RÉGULER, MAIS IL N'A RIEN FAIT ! IL EST DONC COMPLICE. MÊME CHOSE AVEC VALLS.” GÉRARD FILOCHE

« A l'origine, le concentré du Cabanon était fait avec des tomates roma produites dans la région, raconte un ancien travailleur. Quand les Chinois ont racheté, ils organisaient des braderies où on pouvait acheter à prix cassé les boîtes cabossées et invendables. J'ai rempli plusieurs fois le coffre de ma voiture sans savoir qu'il s'agissait de tomates chinoises ! »

D'autres aliments connaissent le même sort. Ainsi de l'avocat. Leurs producteurs, notamment mexicains, ne communiquent pas sur la déforestation intensive, les dégâts environnementaux et l'exploitation des paysans par une autre « agromafia », celle des cartels, ayant trouvé dans « l'or vert » une source de revenus abondante et moins risquée que tout autre trafic. Quantité de produits qui remplissent nos chariots n'affichent pas davantage la couleur, qu'il s'agisse de champignons ou d'herbes aromatiques, deux autres denrées dont la Chine est également devenue le premier producteur mondial.

Le 8 janvier 1981, France Régions 3 Nantes diffusait un reportage titré : « Champignon de Paris, la Chine menace ». Jacques Guilbault, représentant de la profession, expliquait : « Personne ne veut être mal avec la Chine. Dans l'intention de faire des échanges commerciaux, il faut accepter un certain troc. La Chine a peu de produits à vendre, dont, hélas pour nous, le champignon. » Les rendements restaient très inférieurs à la France, alors leader, mais d'une qualité louable. Depuis l'ouverture des marchés, tout a changé : la Chine assure désormais 70 % de la production mondiale de champignons de Paris, loin devant les Pays-Bas et la Pologne. La main-d'œuvre nécessaire au tri et à la mise en boîte se trouve à plus de 6 000 km, à des tarifs défiant toute concurrence. Comme le champignon de Paris, les herbes de Provence, cultivées des pays de l'Est à la Chine pour un total de 500 tonnes annuelles, ne font l'objet d'aucune appellation protégée, ils s'inscrivent dans le modèle d'externalisation et de délocalisation mis en évidence par Malet.

« De nos jours, derrière de nombreux produits commercialisés par la grande distribution européenne, qu'il s'agisse d'une bouteille d'huile d'olive, d'une bouteille de soda contenant des oranges, d'un fruit, d'un légume, d'un produit biologique ou d'appellation d'origine contrôlée made in Italy, se cache souvent l'exploitation de certaines de milliers de travailleurs », conclut Malet. En 2015, l'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne publiait un rapport sur le travail forcé au cœur de son espace, notamment agricole, considéré comme « un secteur à hauts risques ». En première ligne, des familles de Roms payées 1,50 €/h, des réfugiés du Bangladesh réduits en esclavage pour cultiver des fraises en Grèce et des enfants ukrainiens trimant dans les champs polonais, où aucune autorité compétente n'a le droit d'opérer des inspections...

Du produit alimentaire le plus basique à l'objet technologique le plus pointu, la mondialisation triomphe. ■ T.R.



JEAN-BAPTISTE MALLET a enquêté plus de trois ans sur le douteux marché de la tomate. Il est l'auteur de *L'Empire de l'or rouge*, paru en mai 2017.



“JE VOULAIS RENCONTRER LES GAGNANTS ET LES PERDANTS DE LA MONDIALISATION”

Marianne : Après avoir enquêté sur Amazon, vous décortiquez le business de la tomate d'industrie. Concevez-vous votre démarche comme celle d'un lanceur d'alerte ?

Jean-Baptiste Malet :

Je n'écris pas pour dénoncer, mais pour raconter. Ce livre est né de mon envie d'écrire l'histoire d'une marchandise du quotidien, d'apparence banale, mais dont les rapports de production nous racontent l'incroyable complexité du monde. Une bouteille de ketchup, c'est aussi une infinité d'histoires humaines. Ce sont elles qui m'intéressent.

Comment en êtes-vous venu à travailler sur la tomate industrielle ?

En 2011, lors d'un reportage dans le Vaucluse, j'ai aperçu pour la première fois des barils de concentré chinois dans l'enceinte de la conserverie Le Cabanon, alors aux mains de l'armée chinoise. Dès lors, je n'ai plus cessé de me documenter. De juin 2014 à avril 2017, j'ai mis ma vie entre parenthèses pour remonter la filière mondiale et rencontrer tous ses acteurs, de Chris Rufer, magnat californien à la tête d'une entreprise produisant 12 % du

concentré mondial, jusqu'au cueilleur du Xinjiang payé 1 centime d'euro le kilogramme ramassé. Je voulais rencontrer les gagnants et les perdants de la mondialisation.

Vous réalisez vos enquêtes sous forme de livre ou de documentaire. Pourquoi ?

Les supports sont complémentaires. La merveille du livre, c'est qu'il nous engage dans un rapport au temps différent. J'ai eu envie d'écrire *L'Empire de l'or rouge* lorsque j'ai découvert que le concentré de tomates est la marchandise industrielle la plus accessible et la plus universelle de l'ère capitaliste. Chaque être humain consomme plus de 5 kg de tomates d'industrie par an en moyenne, alors même que l'humanité ne consommait presque pas de tomates il y a un siècle. Je voulais que mon lecteur puisse remonter ce fil, des conserveries Heinz de Pittsburgh, au XIX^e siècle, jusqu'aux usines du Xinjiang au XXI^e, où Heinz se fournit désormais en concentré. ■ **PROPOS RECUEILLIS PAR T.R.** *L'Empire de l'or rouge. Enquête mondiale sur la tomate d'industrie*, de Jean-Baptiste Malet, Fayard, 288 p., 19 €.